

FÉDÉRATION GÉNÉRALE FORCE OUVRIÈRE
BÂTIMENT – TRAVAUX PUBLICS – BOIS – PAPIER-CARTON
MATÉRIAUX - CÉRAMIQUE

REVUE DE PRESSE SEMAINE 13/09

1



1. Mailly met en garde contre le risque de "révolte" dans les entreprises
2. Vers une hausse du SMIC inférieure à 1 %
3. La consommation des ménages rechute en février
4. Léger redressement de l'activité dans l'industrie et les services en mars
5. Vinci signe un important contrat en Slovaquie
6. Six entreprises sur dix sont directement touchées par la crise
7. L'exaspération des salariés face aux plans sociaux est de plus en plus perceptible
8. SUD-rail, service maximum
9. Elections SNCF : "pas de big bang" selon la CGT, Sud et Unsa satisfaites
10. Les grands groupes allemands du BTP subissent peu la crise
11. Elections professionnelles : les entreprises à l'heure de la recomposition syndicale
12. Pôle emploi devrait obtenir 1.800 postes supplémentaires
13. Dans les grands bastions syndicaux, les futurs votes sont dans tous les esprits
14. Le moral des ménages reste à un niveau très bas
15. Un nouveau paysage syndical à la SNCF
16. Lueurs d'espoir sur le marché immobilier américain

AFP 22 mars 2009

Mailly met en garde contre le risque de "révolte" dans les entreprises

Le secrétaire général de Force ouvrière Jean-Claude Mailly a mis en garde dimanche contre le risque de "révolte" dans les entreprises si le gouvernement persiste à ne pas répondre au "besoin de justice sociale" face à la crise.

Si le gouvernement ne comprend pas, ainsi que le patronat, ce besoin et cette demande de justice sociale, on va aller droit dans le mur. Il y a déjà, et il risque d'y avoir, des mouvements qui seront encore plus radicaux", a-t-il dit lors du "Forum Radio-J". Le leader syndical a mentionné les exemples de Continental ou de Sony.

"Si, dans des entreprises, il y a des sentiments de révolte des salariés parce que le sort qui leur est fait est inacceptable, c'est de la légitime défense, et on les soutiendra", a poursuivi Jean-Claude Mailly.

"On ne peut pas dire 'on attend'. Si on attend, on prend des risques", a mis en garde le leader syndical.

Interrogé sur les suites de la mobilisation du 19 mars, le secrétaire général de FO a reconnu que les syndicats, qui se reverront le 30 mars pour faire le point, n'avaient "pas tous les mêmes analyses, les mêmes positions" mais avaient "la volonté de maintenir une unité d'action".

"On ne va pas faire quelque chose qui va s'effiloche", a-t-il dit, évoquant "l'hypothèse" d'un 1er mai unitaire. Le "Parlement" de FO se réunira la semaine prochaine pour en débattre.

Jean-Claude Mailly a assuré qu'Olivier Besancenot, traité de "rapace" par son homologue de la CFDT François Chérèque, ne lui "pose pas de problème". Il a toutefois pris ses distances avec l'appel à la grève générale lancée par le porte-parole du NPA: "la grève générale, ça ne se décrète pas en appuyant sur un bouton et en faisant une conférence de presse".

Les échos 23 mars 2009

Vers une hausse du SMIC inférieure à 1 % 0,95 %.

Selon les dernières prévisions de l'Insee, publiées vendredi, la revalorisation automatique du SMIC, prévue au 1er juillet prochain, pourrait être légèrement inférieure à 1 %. La revalorisation annuelle du SMIC est égale à la hausse des prix à la consommation hors tabac pour les ménages dont le chef est ouvrier ou employé, à laquelle s'ajoute la moitié du gain de pouvoir d'achat, sur un an, du salaire horaire de base ouvrier (SHBO). Le calcul est réalisé en juin sur la base des derniers indicateurs disponibles (mai pour l'inflation et premier trimestre pour le SHBO). Or, selon les prévisions de l'Insee, le glissement annuel des prix à la consommation devrait être négatif et donc ne pas compter pour la revalorisation du SMIC. Quant au salaire mensuel de base (proche du SHBO), son pouvoir d'achat devrait augmenter de 1,9 % au premier trimestre sur un an. Cela aboutirait donc, hors coup de pouce éventuel du gouvernement, à une hausse du SMIC de 0,95 %.

L'express 24 mars 2009

La consommation des ménages rechute en février

PARIS - Préoccupés par la montée du chômage, les ménages français ont restreint leurs achats en février après avoir profité des soldes le mois précédent.

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES

La consommation des ménages français en produits manufacturés est retombée de 2,0% en février après son rebond de janvier dû aux soldes, selon des données CVS-CJO publiées mardi par l'Insee

■ Dépenses de consommation des ménages en produits manufacturés (en millions d'euros, en données CJO-CVS)



■ Evolution en février par rapport à janvier



Source : Insee

idé REUTERS

Les dépenses des ménages en produits manufacturés ont rechuté de 2,0% le mois dernier, leur plus forte baisse depuis janvier 2008, selon des données publiées mardi par l'Insee.

En janvier, les dépenses avaient rebondi de 1,7%, chiffre révisé par rapport à une estimation initiale de +1,8% annoncée il y a un mois. Les économistes interrogés par Reuters prévoient en moyenne un recul de 0,8% en février.

La consommation en produits manufacturés représente environ le quart de la consommation totale des ménages en biens et en services.

"La baisse de régime de la consommation n'est guère étonnante : le chômage remonte à vive allure, entraînant avec lui la chute du moral des ménages," commente Alexander Law, économiste à l'institut de recherche Xerfi.

"Même si la situation financière des Français n'est pas en soi catastrophique, le renforcement de la perception de la crise et l'angoisse du lendemain conduisent forcément à la reconstitution d'une épargne de précaution pour parer aux éventuels coups durs."

L'HABILLEMENT PLONGE, L'AUTOMOBILE TIENT

Premiers concernés par les soldes, les achats de textile-cuir, en hausse de 4,3% en janvier après trois mois consécutifs de baisse, ont replongé de 8,7% en février - une baisse sans précédent depuis 1995 - pour afficher un recul de 8,1% sur 12 mois.

Dans l'équipement du logement, catégorie qui comprend aussi bien l'électronique de loisirs que l'ameublement et l'électroménager, les dépenses ont reculé de 1,2% tout en conservant une tendance positive sur un an (+3,6%).

Seul poste à s'être maintenu en territoire positif, les achats d'automobiles ont encore progressé de 0,2% après une hausse de 2,6% en janvier, grâce à la "prime à la casse" qui depuis la fin 2008 incite les Français à changer de voiture.

Mais hors automobile, pièces détachées et produits médicaux, les dépenses ont chuté de 3,2% au total, après avoir augmenté de 1,9% en janvier.

Pour Nicolas Bouzou, économiste chez Asterès, le décrochage de la consommation s'explique par la hausse rapide du chômage qui entame le pouvoir d'achat des ménages, par leur niveau de confiance toujours très bas et par la chute de la production de crédits à la consommation.

Le taux de chômage en France métropolitaine est remonté à 7,8% de la population active au quatrième trimestre 2008, contre 7,2% en début d'année, et l'Insee s'attend à le voir grimper à 8,8% d'ici la fin juin.

Les chiffres des demandeurs d'emplois de février seront annoncés mercredi, suivis jeudi de la statistique du moral des ménages en mars.

SÉRÉNITÉ À BERCY

Les crédits à la consommation ont chuté de 16,9% en février sur un an, d'après les derniers chiffres de l'Association française des sociétés financières (ASF).

"Dans ce contexte délétère, le recul de l'inflation ne peut même pas soutenir les dépenses," constate Nicolas Bouzou qui y voit un argument contre de nouvelles mesures de relance par la consommation.

"Elles seraient inopérantes alors que très coûteuses sur le plan des finances publiques," estime-t-il en ajoutant : "On ne fait pas boire un âne qui n'a pas soif".

Alexander Law (Xerfi), au contraire, appelle de ses vœux un "choc psychologique décisif" pour soutenir les dépenses des ménages jusqu'aux soldes d'été. "Nous sommes actuellement au plus fort de la crise, le plus important est le retour à la confiance car ce n'est qu'à travers elle que les ménages se remettront à emprunter," fait-il valoir.

Sur janvier et février, les dépenses des ménages en produits manufacturés restent meilleures que leur moyenne du quatrième trimestre (-0,6%). Autre point positif, l'enquête de conjoncture de l'Insee dans le commerce de détail et la réparation automobile fait apparaître une amélioration du climat des affaires en mars pour le troisième mois consécutif.

A Bercy, on veut donc rester serein. "Le mois de février a été d'autant plus déprimé que janvier avait été un franc succès, avec en plus quatre samedis pour profiter des soldes.

"Rien ne permet d'en déduire que la résistance de la consommation ne se poursuivra pas," dit-on dans l'entourage de la ministre de l'Economie, Christine Lagarde.

La tribune 24 mars 2009

Léger redressement de l'activité dans l'industrie et les services en mars

Tout en restant sous la barre des 50 qui marque une contraction de l'activité, l'indice composite d'activité des directeurs d'achats s'est redressé pour le mois de mars, passant de 36,7 à 39,6 points.

L'indice composite des directeurs d'achat (PMI) en France s'est légèrement redressé en mars, à 39,6 points contre 36,7 points en février, selon une première estimation publiée ce mardi par la société Markit, qui n'entrevoit pourtant actuellement "aucun signe de reprise". "Malgré une amélioration par rapport à février, où il avait atteint son plus bas niveau depuis près de onze années d'enquête, l'indice met en évidence un fort taux de détérioration, l'activité continuant de souffrir de la mauvaise conjoncture économique", souligne Markit.

L'indice de l'industrie manufacturière se redresse aussi un peu à 36,3 points, contre 34,8 points en février. "Le volume des nouvelles affaires recule très fortement en mars, les entreprises interrogées attribuant cette tendance à la morosité de la demande des consommateurs et à la faiblesse de la confiance des entreprises", commente Markit.

L'activité du secteur des services se redresse, lui, à 42,9 points contre 40,2 points en février. "La baisse de l'activité de services reste" toutefois "soutenue (...), le volume des nouvelles affaires reçues par les prestataires de services français reculant à un rythme proche du record historique de février", souligne Markit. Malgré la légère reprise de l'indice composite en mars, "la France reste fortement ancrée en zone de contraction à la fin du premier trimestre 2009", a souligné Jack Kennedy, économiste de Markit cité par l'AFP. "L'enquête ne fournit aucun signe de reprise de la demande, les consommateurs comme les entreprises continuant de comprimer leurs dépenses, et les réductions d'effectifs se poursuivant à un rythme soutenu", a-t-il ajouté.

Ces indices sont établis à partir de données d'enquête recueillies auprès d'un panel représentatif comprenant 750 entreprises de l'industrie manufacturière et du secteur des services français.

Vinci signe un important contrat en Slovaquie

Le groupe a remporté un contrat d'une durée de 30 ans portant sur la construction d'une voie express de 52 kilomètres en Slovaquie. Le montant total du contrat est estimé à plus de 1 milliard d'euros.

Vinci a remporté un contrat d'une durée de 30 ans portant sur la construction d'une voie express de 52 kilomètres en Slovaquie.

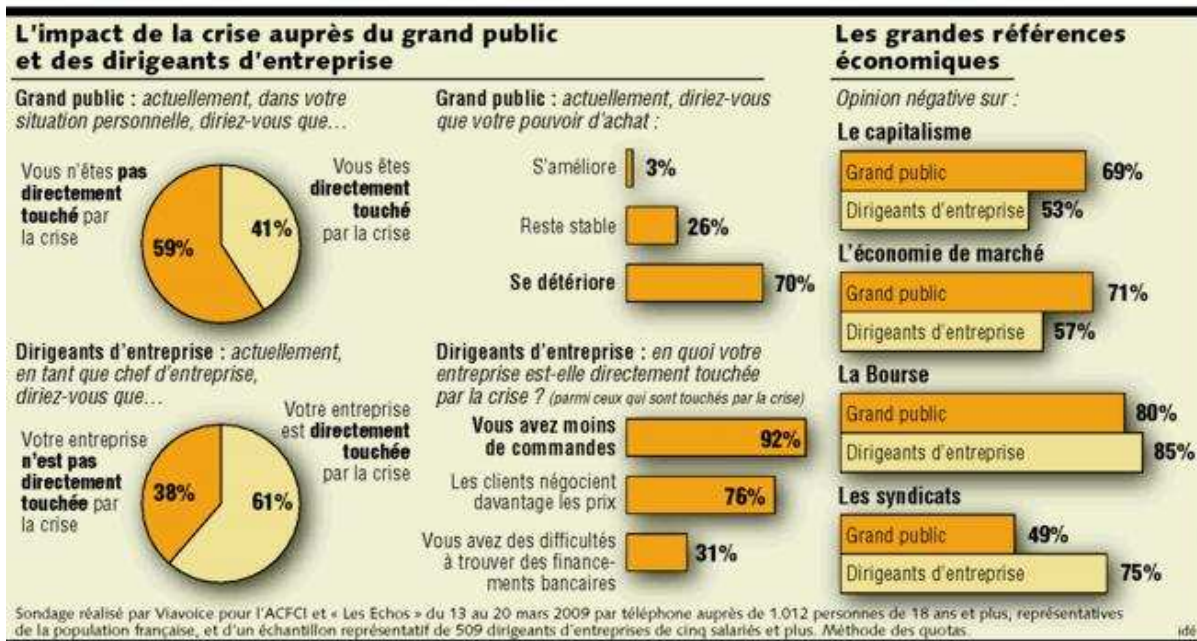
Le montant total du contrat est estimé à plus de 1 milliard d'euros. Les travaux devraient durer 4 ans et seront réalisés par Granvia Construction, composée du mandataire *Vinci* Concessions et du fonds d'investissement AA Highway.

Le titre *Vinci* est quasi stable ce mardi à 29,33 euros (+0,10%).

Les échos 26 mars 2009

Six entreprises sur dix sont directement touchées par la crise

La crise affecte 61 % des entreprises françaises, selon les dirigeants sondés par Viavoice pour l'ACFCI et « Les Echos ». Principale inquiétude : leur carnet de commandes. Le grand public ressent avant tout un pouvoir d'achat mis à mal



La crise est bien là, et les chefs d'entreprise ressentent très concrètement ses effets dans leurs carnets de commandes. C'est l'un des enseignements du tableau de bord de l'économie française, un baromètre d'opinion qui sera désormais réalisé tous les trimestres par Viavoice pour l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (ACFCI) et « Les Echos ». Plus de six dirigeants d'entreprise sur dix estiment que leur société est « *directement touchée par la crise économique et financière* ». Toutes les régions, tous les secteurs, toutes les tailles d'entreprises sont affectés.

Les clients tardent à payer

L'assèchement du carnet de commandes est leur principale inquiétude : la quasi-totalité de ceux qui se disent affectés (92 %) déclarent avoir « *moins de commandes* » ou moins de « *perspectives de commandes* ». Autre souci, « *les clients négocient davantage les prix* » (pour 76 % d'entre eux), ou bien les entreprises ont « *des difficultés à se faire payer par les clients* » (45 %). Le resserrement du financement bancaire, qui était pourtant à l'origine de la crise à l'automne dernier, n'est cité que par un petit tiers des dirigeants interrogés (31 %). « *Cette difficulté est donc réelle, mais elle n'est pas considérée comme la plus prégnante* », observe François Miquet-Marty, directeur associé de Viavoice. Les dirigeants d'entreprise sont particulièrement pessimistes sur la durée de la crise. Seuls 11 % d'entre eux attendent sa fin au second semestre 2009, 52 % citent 2010 et 29 % une date encore plus lointaine.

La crise est vécue d'une façon très différente par l'ensemble des Français. Contrairement aux patrons, une majorité d'entre eux (59 %) s'estiment indemnes de ses conséquences pour le moment. Parmi ceux qui se disent « *directement touchés* », les ouvriers sont plus nombreux que les cadres.

Prudence des consommateurs

Qu'ils s'estiment affectés ou non, 70 % des personnes interrogées estiment que leur « *pouvoir d'achat* » se « *détériore* ». Une inquiétude qui n'est pas nouvelle. « *Quand on leur parle de crise, les Français répondent pouvoir d'achat*, décrypte François Miquet-Marty. *Leur diagnostic très sévère est relativement surprenant, étant donné la baisse du prix des carburants et des matières premières. Le recul spectaculaire de l'inflation devrait, à terme, corriger ce jugement, lorsqu'il se traduira concrètement dans la vie quotidienne des gens.* » Ce sentiment conduit en tout cas à une grande prudence : 53 % des Français comptent « *dépenser moins* » dans « *les mois qui viennent* » - ils ne sont que 4 % à dire qu'ils dépenseront plus.

Autre enseignement du baromètre d'opinion : plus des deux tiers des Français ont une opinion négative du capitalisme, de l'économie de marché et de la Bourse. Plus étonnant, c'est aussi le cas des dirigeants d'entreprise. Même si c'est à un degré moindre, une majorité des patrons a une opinion « assez négative » ou « très négative » de l'économie de marché et du capitalisme. Ils sont même encore plus hostiles à la Bourse (à 85 %) que le grand public ! « Cette critique franco-française du capitalisme est traditionnelle. Elle n'est pas née avec la faillite de Lehman Brothers, mais la crise l'amplifie, analyse François Miquet-Marty. La majorité des Français estime que le système actuel ne permet pas d'assurer une progression sociale au plus grand nombre. »

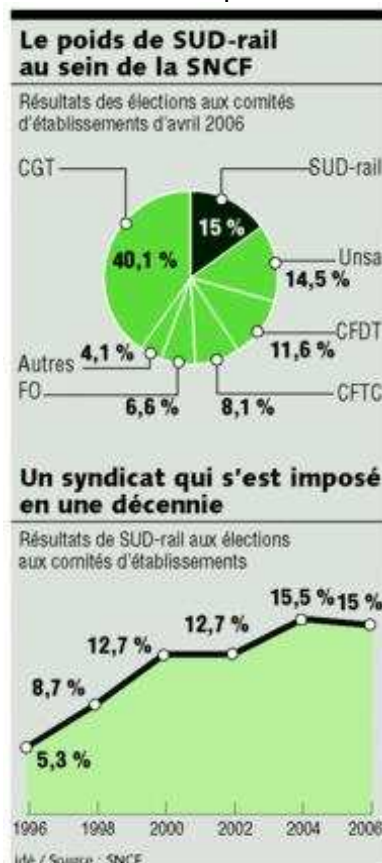
L'exaspération des salariés face aux plans sociaux est de plus en plus perceptible

Une soixantaine de plans sociaux concernant plus de 200 salariés sont déjà recensés. Les actions parfois musclées pour obtenir des contreparties se multiplient.

Les échos 26 mars 2009

SUD-rail, service maximum

A Paris Saint-Lazare, SUD-rail a endossé le costume d'opposant radical à la direction de la SNCF. Derrière ces actions spectaculaires, le syndicat tire sa force de son travail minutieux sur le terrain, prêt à se mobiliser même pour un carreau cassé en gare. Une stratégie payante pour le moment, ce que devront confirmer les élections professionnelles d'aujourd'hui.



C'est un bâtiment perdu au milieu d'un immense terrain vague. Sur cette zone des Batignolles bientôt promise à un grand projet immobilier ne subsistent que quelques vestiges du passé, comme ces voies de chemin de fer mangées par les mauvaises herbes. Il suffit alors de marcher quelques mètres, au milieu des gravats, en direction de ce panneau perché à 20 mètres de hauteur, annonçant un garage Mazda disparu depuis plusieurs semaines.

Et soudain, une vaste banderole déployée ne laisse plus de place au doute : le visiteur vient de trouver les locaux du syndicat SUD-rail de Paris Saint-Lazare, désormais connu de toute la France après la fermeture de la gare en janvier dernier. « *Nous ne pourrons déménager qu'en juin prochain. Alors, d'ici là, nous sommes un peu comme les derniers des Mohicans sur ce terrain complètement abandonné* », s'amuse Dominique Malvaud, l'un de ses responsables.

Si SUD-rail avait voulu marquer sa singularité, il n'aurait pas fait mieux que ce paysage quasi lunaire. Il n'en avait presque pas besoin : fait extrêmement rare dans l'histoire cheminote, Nicolas Sarkozy s'en était pris frontalement au syndicat après le chaos de Saint-Lazare. « *Je ne peux pas accepter qu'une organisation syndicale irresponsable casse le service public en fermant la deuxième gare de France* », avait alors tonné le président de la République, au terme d'un conflit social dur qui avait perturbé pendant plus d'un mois le quotidien de quelque 450.000 voyageurs.

« De la place pour tout le monde »

Depuis, la direction de la SNCF comme les autres organisations syndicales s'inquiètent des retombées des déclarations présidentielles : à l'heure des pronostics, beaucoup mettraient une pièce sur SUD-rail comme gagnant des élections professionnelles qui se tiennent aujourd'hui. « *Ils ne pouvaient pas rêver de meilleur coup de pub* », persifle un responsable d'une fédération concurrente. Le jugement fait pourtant tiquer Dominique Malvaud. « *Ce n'est pas un cadeau, car ça nous radicalise et nous propulse dans la sphère politique. Or, notre force, c'est le terrain.* » Pas politique, SUD-rail ? L'organisation syndicale, créée après les grèves de décembre 1995, traîne pourtant l'image inverse, perçue par beaucoup comme une courroie de transmission de l'ex-LCR (Ligue communiste révolutionnaire). « *C'est un cliché, les militants viennent d'horizons très différents* », juge Jean-Michel Denis, chercheur associé au CEE (Centre d'études de l'emploi). Dans ses tracts, l'organisation ne manque, certes, jamais l'occasion de dépasser le strict cadre cheminote, appelant à « *rechercher une société rompant avec les inégalités sociales qui sont le fondement du système actuel* ». Pas sûr, toutefois, que les voies pour y parvenir émergent facilement, avec des sections où l'on peut aussi bien retrouver des trotskistes que des anarchistes libertaires, des socialistes déçus ou des ex-communistes. « *SUD, c'est une valise dans laquelle il y a de la place pour un peu tout le monde* », s'amuse un vieux routier des relations sociales.

Le véritable ciment de l'organisation vient de son mode de fonctionnement. « *La volonté est de proposer une pratique syndicale qui soit différente de celle très institutionnalisée des autres syndicats* », décrypte Jean-Michel Denis, également maître de conférences en sociologie à Marne-la-Vallée. « *La CGT a déserté en partie les pratiques quotidiennes du militantisme, en consacrant de plus en plus de temps aux instances représentatives. SUD-rail vient partiellement combler un vide* », ajoute un ex-cégétiste. Sur le terrain, les syndicalistes de SUD essaient donc de conquérir leur légitimité. Parfois, c'est juste un détail, comme pour Olivier, converti il y a seulement trois mois : deux jours après son arrivée à Paris, deux adhérents venaient le voir. Trois mois plus tard, il attend toujours que le délégué CGT lui dise bonjour. « *La base de notre travail, ce sont les tournées. La semaine dernière, j'ai passé une soirée sur les quais du RER D. Si on n'y va pas, comment peut-on connaître la réalité des horaires décalés ?* », ajoute Sébastien Chatillon, délégué à Paris Sud-Est.

Méthodiquement, les militants vont donc au contact de tous les métiers de la maison. Toujours à l'écoute, et surtout prêt à batailler au moindre prétexte contre la direction, aussi bien pour le cheminote au statut que pour le maître-chien employé par une entreprise sous-traitante de la SNCF. « *C'est du syndicalisme consumériste, ils sont prêts à défendre n'importe quelle cause pourvu que ça gêne la direction* », dénonce un cadre de la SNCF. « *Les revendications catégorielles, ça fait partie de nos missions. Bien sûr qu'il faut se battre contre le carreau cassé dans les toilettes* », répond avec verve Fabien Villedieu, un des représentants à Paris Sud-Est (gare de Lyon).

« L'assemblée générale est souveraine »

Ce conducteur de trains de trente et un ans fait partie de cette jeune génération séduite par le fonctionnement du syndicat.

Autour de lui, dans les locaux de la gare de Lyon perdus tout au bout du quai N, les trentenaires sont nombreux à s'affairer autour des photocopieuses pour imprimer les derniers tracts de la campagne des élections professionnelles. « *L'âge moyen des adhérents est un peu plus jeune que dans les autres organisations* », explique le sociologue Jean-Michel Denis. Ce qui séduit les jeunes ? Une organisation moins bureaucratique que dans les autres syndicats, et où personne n'est censé pouvoir cumuler plus de deux mandats représentatifs de trois ans. Avec comme corollaire une grande liberté laissée à la base. « *A la CGT, la hiérarchie décide toujours de la fin d'un conflit. Pas chez SUD, pour qui l'assemblée générale est souveraine* », explique un cadre de la SNCF. Si bien qu'une grève peut s'éterniser tant que celle-ci est reconduite, ne serait-ce que par 10 cheminots seulement...

Et des grèves, avec SUD-rail, il y en a beaucoup. Dans le document « stratégie d'actions » adopté lors de son congrès de 2006, il n'est guère question de dialogue social. En revanche, « *de la pétition à la grève générale autogérée, en passant par les manifestations, les rassemblements, les grèves de 24 heures (...), nous ne rejetons a priori aucune forme d'action syndicale* », précise le document. Et la liste n'est pas exhaustive. Depuis plusieurs années, les adhérents SUD passent aussi, aux yeux des cadres de la SNCF, pour de redoutables spécialistes du droit. L'utilisation par les conducteurs de Saint-Lazare de la grève de 59 minutes, possibilité jadis utilisée uniquement par les cadres ? Une idée de SUD. Un préavis de grève n'est pas reconnu valide ? Le procès aux prud'hommes suit rapidement. « *Dans mon établissement, nous avons eu dernièrement trois procès que nous avons tous remportés* », annonce fièrement Fabien Villedieu. Sans formation juridique, le jeune conducteur passe une grande partie de son temps libre le nez dans le Code du travail. Et, en cas de besoin, il peut s'appuyer sur le savoir-faire de ses aînés. A sa création en 1996, SUD a en effet dû essayer plusieurs dizaines de procès en représentativité. « *Ça les a forcés à se plonger dans le droit, et ils ont retourné cette arme juridique contre nous* », constate un cadre de la SNCF.

Procès ou grève, les adhérents SUD-rail ne visent qu'une seule chose, un leitmotiv dans leurs discours : construire le rapport de force. « *Les syndicats qui ont oublié que le rapport de force est un préalable ne sont plus des syndicats* », juge Dominique Malvaud, à Saint-Lazare. En la matière, SUD-rail peut aller assez loin. Dès sa création en 1996, l'organisation syndicale avait marqué les esprits en envahissant le siège de la SNCF, alors à Saint-Lazare. Porte grillagée découpée, puis logos collés un peu partout, jusque dans la salle du conseil d'administration sur une vieille carte datant du XIXe siècle : les gens présents s'en souviennent encore. Depuis, le siège a déménagé près de Montparnasse, mais SUD a gardé quelques habitudes. Les hôtesses d'accueil ont déjà vu débouler plusieurs fois les fameux drapeaux verts de l'organisation. Au point que les services généraux se méfient désormais : ces temps-ci, une partie des portes d'entrée du siège de la SNCF sont barrées par des grilles, façon de prévenir toute intrusion. Il est vrai que la filiale Effia connaît un mouvement social dur depuis plusieurs semaines. On n'est jamais trop prudent...

« *Avec ce genre d'actions, SUD a su se construire une image de pur et dur au service des cheminots. Mais c'est aussi sa limite : ce comportement très extrême peut effrayer bien des salariés* », estime un bon connaisseur de la maison. A cet égard, les résultats de SUD à Saint-Lazare seront scrutés avec attention.

Bientôt quatorze ans d'histoire à la SNCF

La « marque » SUD n'a pas été créée à la SNCF. C'est en effet **au sein des anciens PX1, en 1988**, qu'est né le premier syndicat **Solidaires, Unitaires et Démocratiques**. L'initiative essaiera en 1995 à la compagnie ferroviaire, lors des grandes grèves contre le plan Juppé : des syndicalistes en rupture avec la CFDT fondent alors SUD-cheminot, qui deviendra par la suite SUD-rail pour marquer son attachement à tous les métiers de la filière. Aux élections professionnelles de **1996**, le tout nouveau syndicat reçoit **5,33 % des suffrages**. Il ne cessera ensuite de grignoter des parts jusqu'en **2004**, où il obtient **15,53 % des voix des cheminots**, ce qui en fait la deuxième organisation syndicale de la maison. Les élections suivantes, en 2006, marqueront un petit recul à 14,97 %. A la SNCF, nombreux sont ceux qui s'attendent à ce que SUD reprenne sa marche en avant aux élections qui se tiennent aujourd'hui.

Les échos 27 mars 2009

Elections SNCF : "pas de big bang" selon la CGT, Sud et Unsa satisfaites

La CGT, syndicat très majoritaire à la SNCF, a estimé vendredi que les élections professionnelles dans l'entreprise n'avaient pas créé "un big-bang syndical", tandis que l'Unsa et Sud-Rail se sont félicitées de leur progression.

"Les résultats confortent l'aspect incontournable de la CGT dans le dialogue social à la SNCF", a déclaré à l'AFP Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-cheminots, après l'annonce des résultats vendredi qui donnent 39,3% à la CGT (-0,84), 18,05% à l'Unsa (+3,57), 17,67% à Sud Rail (+2,70) et 11,59% à CFDT-Fgaac.

11

"Ces résultats contredisent le big bang syndical annoncé au bénéfice de Sud Rail", commenté M. Le Reste "Malgré la campagne de promotion de Sud Rail après la fermeture de la gare Saint-Lazare, les alliances syndicales, le renouvellement des cheminots, la CGT maintient sa place", a ajouté Didier Le Reste.

Pour le responsable CGT, "le pôle réformiste (Unsa-CFDT-Fgaac) cher à Guillaume Pepy (Pdg de la SNCF) n'atteint pas les résultats escomptés", soit la barre des 30% nécessaire pour signer un accord désormais.

Les autres syndicats ont réagi, dans des communiqués, à leurs scores respectifs. L'Unsa, qui enregistre la meilleure progression, parle d'un "scrutin historique" et estime avoir "renforcé sa place de première organisation réformiste" à la SNCF.

Selon Sud Rail, "les organisations se revendiquant d'un syndicalisme de lutte sont toujours prédominantes". "Nous parlons des syndicats Sud Rail, mais aussi de nombreuses autres équipes syndicales", précise le syndicat, qui regrette que la nouvelle loi "limite les droits de certaines organisations".

En effet, avec moins de 10% au niveau de l'entreprise, FO, CFE-CGC et la CFTC ne peuvent plus négocier et signer des accords.

Tout en notant être représentatif dans 9 des 27 comités d'établissement de la SNCF, FO a déploré "l'absurdité d'une loi qui éloigne des négociations une organisation syndicale présente dans un tiers des 27 CE de la SNCF". FO espère néanmoins franchir la barre des 10% au prochain scrutin en 2011.

La CFDT et la Fgaac ont souligné, pour expliquer leur résultat, un "contexte politique particulier favorable aux positions plus radicales".

Les échos 26 mars 2009

Les grands groupes allemands du BTP subissent peu la crise

La chute de 7,8 % de la construction au mois de janvier en Allemagne n'empêche pas les leaders nationaux du secteur d'afficher une santé robuste. Il y a une semaine, le groupe de construction Bilfinger Berger, numéro deux allemand du BTP, annonçait une progression de 50 % de son résultat net annuel et de 16 % de ses ventes, à 10,7 milliards d'euros. Hier, c'était au tour du numéro un allemand, Hochtief, de dévoiler une augmentation identique de son chiffre d'affaires (+ 16 %, à 19,1 milliards), un résultat net annuel en hausse (+ 24 %, à 175 millions) et, surtout, un niveau record de nouvelles commandes en 2008 (+ 7 % en un an, à 25 milliards). Résultat : le carnet de commandes du leader allemand a progressé de 3,4 % l'an dernier pour atteindre un niveau jamais vu, de 31 milliards d'euros au 31 décembre 2008.

Autant dire que, si marasme il y a, il ne concerne pas les plus gros acteurs, qui constituent également les plus internationaux. Leur taille leur permet de profiter des plans de relance lancés dans les différents pays où ils sont présents et ils comptent dessus pour amortir la crise. Tant Bilfinger Berger qu'Hochtief sont notamment présents au Canada et, l'an dernier, Hochtief a tiré l'essentiel de sa croissance de ses filiales américaines, Flatiron, dans les infrastructures routières, et Turner Corp, numéro un de la construction généraliste aux Etats-Unis. Ce dernier a remporté des contrats pour des écoles à Los Angeles, des hôpitaux dans le Tennessee ou encore une importante tour à Cincinnati. Ces contrats et la restructuration du pôle Hochtief Europe ont amélioré de 25 % le résultat opérationnel, à 676,1 millions d'euros.

2009 au même niveau que 2008

Les perspectives du leader allemand contrastent avec l'alarmisme ambiant. Alors qu'un rapport interne du ministère allemand de l'Economie, cité mardi par le quotidien « Bild », envisage une baisse de 4 % à 4,5 % du produit intérieur brut cette année, Hochtief prend « *actuellement comme hypothèse que les marchés financiers se restabiliseront en 2010 et qu'il n'y aura pas de récession mondiale durable* », a souligné le groupe allemand. Sur la base de son carnet de commandes actuel, il table sur un résultat, avant comme après impôt, en ligne avec 2008.

Même son de cloche pour son concurrent : « *Bilfinger Berger pense que son résultat brut d'exploitation 2009 [Ebit], hors éléments exceptionnels, et son résultat net se maintiendront au moins au niveau de 2008* », indiquait le groupe le 17 mars dernier. Seule concession à la conjoncture : « *Le carnet de commandes, les commandes nouvelles et les ventes n'atteindront pas le niveau record de 2008*, poursuit Bilfinger Berger. *Il sera possible d'être plus précis sur les niveaux de volumes une fois que les plans de relance décidés à travers le monde prendront forme.* »

Elections professionnelles : les entreprises à l'heure de la recombinaison syndicale

En vigueur depuis le 1er janvier, la réforme de la représentativité, qui impose d'avoir 10 % des voix pour négocier, commence à bouleverser le paysage syndical dans les entreprises. Des alliances de circonstance, très diverses, se dessinent. La CGC, l'Unsa et la CFTC sont les plus menacées.



La réforme de la représentativité syndicale fait ses premières victimes. Faute d'avoir atteint, à une cinquantaine de voix près, le seuil minimum, fixé par la loi, de 10 % des voix aux élections professionnelles, la CFTC de BNP Paribas vient d'y perdre le droit de négocier. Une mésaventure aussi subie par la CGT chez Goodyear et à laquelle ne devraient pas échapper FO, la CGC et la CFTC à la SNCF, dont les élections se sont tenues hier (lire ci-dessous) et vont marquer le premier exemple très marquant de la recomposition annoncée du paysage syndical.

Celle-ci n'en est qu'à ses prémices, d'autant que l'essentiel des élections n'auront lieu qu'en 2010-2011, mais chacun se met déjà en ordre de bataille pour atteindre la barre des 10 %. Chez Thales, par exemple, la CGT, inquiétée, entame un examen précis des forces établissement par établissement. A l'origine, avec le Medef et la CGPME, de ces nouvelles règles, la CFDT et la CGT en assumeront elles aussi le prix en dépit de leur domination nationale : la disparition dans certaines entreprises, certes, mais une influence renforcée dans beaucoup d'autres. La centrale de Bernard Thibault se sait, par exemple, condamnée dans les filiales bâtiment et travaux publics de Bouygues.

« Gagner sa légitimité »

Partout, le compte à rebours a commencé pour les syndicats les plus minoritaires. Chez Air France, SUD, la CFTC et l'Unsa auront toutes les peines à survivre. La CFDT, elle, est menacée chez Airbus (lire page 5) « *C'est le principe. La réforme doit pousser à gagner sa légitimité par la syndicalisation et elle évitera que des organisations soient maintenues artificiellement* », explique Philippe Detrez, responsable vie syndicale de la CGT.

La situation est particulièrement complexe à gérer, et périlleuse, pour les « petites » centrales comme la CGC et la CFTC. Souvent, leur seule chance de salut réside dans des listes communes avec d'autres syndicats. « *Nous prônons des rapprochements conjoncturels selon les besoins* », explique Gabrielle Simon (CFTC). Quitte à renoncer à toute ligne directrice.

Mariages de raison

A la SNCF, la CFTC a fait alliance avec FO et la CGC dans certaines régions, et avec l'Unsa dans d'autres. Après l'échec de sa fusion nationale avec l'Unsa, la CGC, elle, a pris du retard dans ce jeu des rapprochements locaux. Partout, des mariages de raison plus que de passion sont donc à attendre, comme celui, à la SNCF toujours, de la CFDT avec le syndicat autonome des conducteurs (FGAAC).

Les évolutions devraient aussi être très variables selon les branches. Dans la banque et les assurances, où le paysage syndical est très dilué, les tractations vont bon train. Aux Caisses d'Épargne d'Aquitaine par exemple, la CFDT et la CFTC viennent de décider de s'allier.

Et dans ce secteur comme dans d'autres, les troupes des syndicats très minoritaires sont tentées de quitter le navire avant le naufrage. Comme au sein du holding des Caisses d'Épargne, où des adhérents CGC ont rejoint la CFDT. A l'inverse, dans la construction, les 5 principaux syndicats disposent chacun d'un matelas de voix propice au statu quo. « *Le paysage syndical est très éclaté et les approches varieront beaucoup selon les entreprises, leurs cultures et les relations entre délégués syndicaux* », prédit la Direction générale du travail.

Entre inquiétude et impatience

Dans ces conditions, les confédérations accompagnent le mouvement plus qu'elles ne le contrôlent. L'échec de la fusion entre la CGC et l'Unsa l'a rappelé, les rapprochements sont quasi impossibles à imposer par le haut. Pour sauver ce qui peut l'être, l'Unsa invite ses troupes, sur le terrain, à quand même approfondir les contacts établis avec la centrale des cadres. Sans succès garanti : chez France Télécom, où les dernières élections ont constitué un ultime galop d'essai (lire ci-dessous), la liste CGC-Unsa a plafonné à 9,8 %.

De leur côté, les DRH sont partagés entre inquiétude et impatience. Certains se félicitent du renforcement attendu de la légitimité syndicale et de la diminution prévisible du nombre d'interlocuteurs.

Mais la réforme de la représentativité impose aussi une contrainte nouvelle qui en inquiète d'autres : pour être valable, un accord devra être signé par des syndicats représentant au moins 30 % des salariés. Autrement dit, les nombreux DRH qui s'appuyaient sur des organisations minoritaires pour faire passer les réformes vont devoir repenser toute leur stratégie de dialogue social.

Les nouvelles règles en vigueur

La loi du 20 août 2008 sur la représentativité syndicale, en vigueur depuis le 1er janvier, modifie en profondeur les règles du dialogue social. **Pour être représentatif** et habilité à négocier des accords d'entreprise, une organisation syndicale doit désormais recueillir **au moins 10 % des voix** aux élections professionnelles (CE, DP). **Au niveau des branches, ce taux est fixé à 8 %, et au niveau interprofessionnel, à 10 %.** Autre nouveauté très importante : pour être valable, un **accord d'entreprise** devra recueillir la signature de syndicats représentant au moins **30 % des salariés** de l'entreprise.

Pôle emploi devrait obtenir 1.800 postes supplémentaires

Pôle emploi réclamait près de 3.000 embauches pour faire face à ses nouvelles missions et à l'afflux de chômeurs. Il devrait en obtenir un peu plus de 1.800 (équivalents temps plein).

En janvier 100.400 chômeurs de plus, 79.900 en février, chaque mois donne un argument de plus à Christian Charpy, le directeur de Pôle emploi, pour obtenir des effectifs supplémentaires. La question est sur la table depuis plusieurs semaines. Le 19 février, le conseil d'administration où siègent les partenaires sociaux, avait exigé en urgence « un plan d'action précis » pour répondre à la « situation difficile » provoquée par l'afflux de chômeurs. Le 3 mars dernier, en déplacement à Dijon, le secrétaire d'Etat à l'Emploi, Laurent Wauquiez, s'était déclaré prêt « à mettre des effectifs en plus ». Depuis, il a affirmé à plusieurs reprises que la décision interviendrait d'ici à la fin mars.

L'Elysée aurait tranché cette semaine. Pôle emploi réclamait un peu moins de 3.000 postes. Il devrait en obtenir un peu plus de 1.800 (équivalents temps plein). Les quelque 860 emplois destinés à lui permettre d'assurer les missions de suivi des chômeurs bénéficiant d'un contrat de transition professionnelle ou d'une convention de reclassement personnalisé n'ont pas fait débat. En revanche, seule la moitié des 2.000 postes environ demandés pour faire face à l'afflux de chômeurs auraient été accordée.

Une petite vague d'embauches

Les postes supplémentaires viendront compléter une première (petite) vague d'embauches - 200 emplois - au dernier trimestre de 2008 pour faire face à l'afflux de chômeurs. Ils s'ajouteront aux 400 CDD programmés initialement pour remplacer les agents de l'ex-ANPE en formation sur les règles d'indemnisation et les agents de l'ex-Unedic en formation sur le placement des chômeurs. Par ailleurs, d'ici à la fin du premier semestre, quelque 800 personnes vont être embauchées en anticipation d'une bonne partie des 1.000 à 1.200 départs en retraite qui vont s'étaler sur 2009. A la fin février, Pôle emploi employait 44.675 personnes dont 29.838 ex-agents de l'ANPE et 14.837 ex-agents des Assedic.

Dans les grands bastions syndicaux, les futurs votes sont dans tous les esprits

· RATP : face à une CGT en position de force, la CFDT cherche des alliés

Pour reprendre un terme sportif, la RATP se prépare à une période de mercato entre syndicats. Comme à la SNCF, les conséquences de la loi d'août 2008 promettent une vaste recomposition du paysage : seuls deux syndicats sur huit (CGT et Unsa) passaient en effet la barre des 10 % lors des dernières élections tenues en 2006. Une période de tractations a donc débuté, qui pourrait déboucher sur des regroupements, comme celui, fréquemment évoqué actuellement, entre la CFDT (9,7 %) et la CFTC (2,3 %). Ce type d'alliance serait de nature à faire émerger un pôle réformiste, avec l'Unsa, afin de peser dans les négociations.

Pour l'instant, au vu des chiffres de 2006, seule la CGT (36,9 % des voix) serait à même de passer la barre des 35 % en solitaire, la jauge retenue à la RATP depuis 1996 pour valider les accords collectifs. Le syndicat jouera-t-il le jeu ? En 2008, la CGT a en tout cas signé plus de 40 % des 59 accords signés à la RATP.

· Air France : les syndicats de pilotes réclament leur propre collège

Avec pas moins de vingt syndicats aujourd'hui représentatifs, Air France est particulièrement concernée par la réforme. Elle a du temps pour s'y préparer : les prochaines élections n'interviendront pas avant 2011. Lors des derniers scrutins, en mars 2007, seuls quatre syndicats - la CGT, CFDT, FO et la CGC - ont obtenu plus de 10 % des voix ! Pour les nombreuses organisations catégorielles, la seule alternative à une disparition serait donc l'affiliation à une confédération. C'est le choix déjà fait par les syndicats de personnels navigants commerciaux (PNC) : le dernier encore indépendant, le SNPNC, s'est ainsi récemment affilié à FO. Mais ce n'est pas le cas des 4.000 pilotes, engagés dans une intense campagne de lobbying pour tenter d'obtenir, menace de grève à l'appui, la création d'un collège électoral spécifique. Sans succès pour l'instant. Les sénateurs viennent de rejeter, le 9 mars, un amendement en ce sens. Les pilotes espèrent néanmoins aboutir auprès des députés. Avec, apparemment, la bénédiction des pouvoirs publics et de la direction d'Air France, peu enclins à risquer un conflit sur cette question.

· Airbus : la CFDT menacée dans le groupe, la CGT en danger à Toulouse

Les prochaines élections n'interviendront pas avant 2011 mais la loi sur la représentativité est dans tous les esprits des représentants syndicaux d'Airbus tant le bouleversement risque d'être profond. Sur les cinq grandes centrales représentées dans la filiale française de l'avionneur européen, deux - la CFTC et la CFDT - flirtaient en effet avec le seuil fatidique des 10 %, aux dernières élections de 2007. Quant aux trois autres, si l'avenir de FO (42,5 % des voix) est assuré, de même que celui de la CGC (21,3 %), la CGT n'est pas totalement à l'abri, avec 15,35 %. Sur le principal établissement de Toulouse, la situation est encore plus tendue, FO et la CGC étant pour l'heure les seules organisations nettement au-dessus du seuil minimum. En troisième position, la CFTC, bien qu'en progression, n'avait pas dépassé 12 % des voix, devant la CGT à 10 % et la CFDT à 7 %. La lutte pour la survie risque d'être rude d'ici aux prochaines élections. D'autant qu'aucun accord n'est pour l'heure envisagé entre les syndicats. « *Chaque organisation va vouloir jouer sa carte* », prédit un responsable syndical, qui s'inquiète d'un risque de surenchère électorale.

· EDF et GDF Suez : la CGC en ballottage favorable

Dans l'énergie, les prochaines élections professionnelles auront lieu en novembre 2010. Chez **GDF Suez** et EDF, la nouvelle loi sur la représentativité devrait affecter particulièrement la CFTC. Lors des dernières élections aux comités d'entreprise, en novembre 2007, l'organisation a recueilli autour de 3 % dans les deux groupes (réseau de distribution inclus). Parmi les autres syndicats, la CGC pourrait également avoir des problèmes car elle se situait dans les deux entreprises en dessous de 12 %. Venait ensuite FO, qui se situait autour de 14 %. Mais les positions peuvent aussi varier sur le terrain, sachant qu'EDF compte une soixantaine d'établissements (contre huit pour **GDF Suez**). Les dernières élections pour les représentants au conseil d'administration, qui ont eu lieu en décembre et janvier dernier chez GDF Suez, font état du même rapport de force.

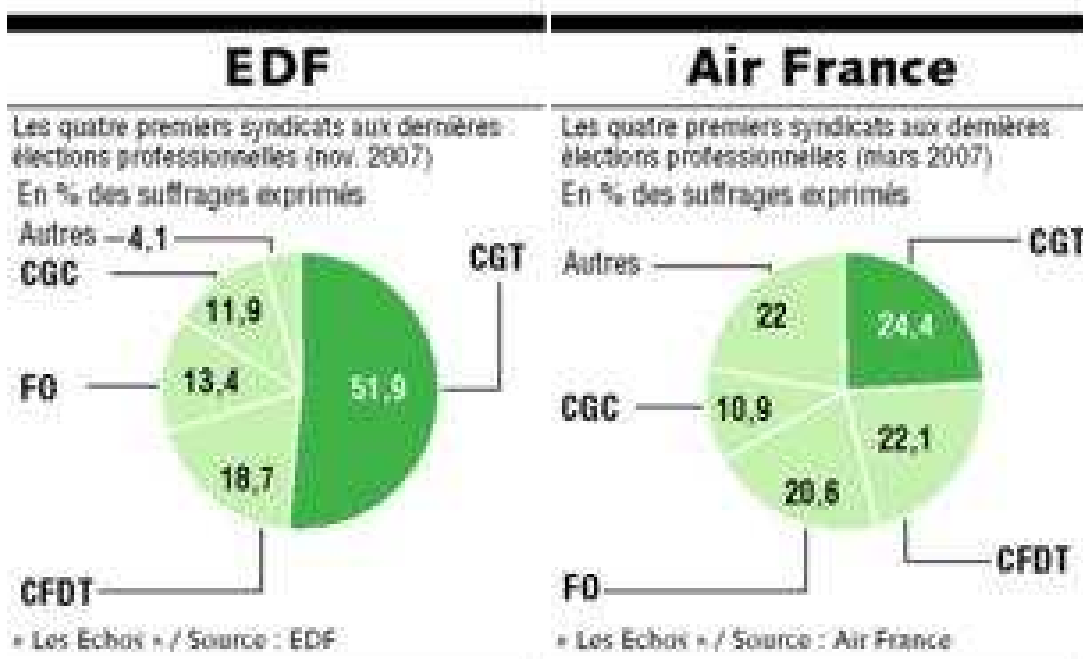
· La Poste : une partie de la réforme seulement

Le cas de La Poste ne ressemble à aucun autre. Le groupe public est censé devenir une société anonyme en janvier prochain. Pour autant, comme elle continuera à employer 60 % de fonctionnaires, l'opérateur postal continuera pour ce qui les concerne à relever des dispositions sur le dialogue social dans la fonction publique établies en juin 2008 (Accords de Bercy). Celles-ci ont retenu la règle des 30 % s'agissant de la validité des accords collectifs, mais pas celle des 10 % pour la représentativité des syndicats. « *Ces principes n'ont toutefois pas encore été transposés dans la loi, et nous ne désespérons pas que la règle des 10 % s'applique également à La Poste* », affirme Nadine Capdeboscq (CFDT).

Une telle mesure n'aurait pas de grandes conséquences pour la CGT, SUD, la CFDT et FO, qui dépassent les 10 %, mais elle pousserait la CFTC, l'Unsa et la CGC, loin du compte, à chercher des alliances pour survivre. Pour rajouter au flou artistique, la date des prochaines élections professionnelles n'est pas fixée, ni même leurs modalités...

· Pôle emploi : l'Unsa et, sans doute, la CFTC condamnées

Ce sera un dommage collatéral de la fusion entre l'ANPE et l'Unedic que n'avaient pas forcément anticipé l'Unsa et la CFTC. Les deux organisations vont probablement disparaître au niveau national et dans de multiples régions de Pôle emploi. De fait, les élections professionnelles, qui devraient se dérouler en juin, vont les contraindre à passer sous les fourches Caudines de la réforme de la représentativité et il est peu probable que leur performance s'éloigne de l'équation mathématique de leurs scores antérieurs. Elle donne à peine plus de 3,5 % pour l'Unsa, dont le sort s'en retrouve déjà définitivement scellé. La CFTC, elle, risque fort de ne pas atteindre les 10 %, d'autant qu'elle vient de perdre les syndicalistes autonomes de l'ANPE qui l'avaient rejointe il y a quelques années. La petite CGC devrait, elle, sauver temporairement sa peau grâce au collège cadre. Le futur paysage syndical de Pôle emploi sera donc simplifié, mais il restera encore tout de même 5 organisations, de FO (à plus de 20 %), à la CGC, en passant par la CGT, le SNU-FSU (autour de 16 %) et la CFDT (entre 10 % et 12 %). Surtout, Pôle emploi, qui s'est largement appuyé sur la CFTC et l'Unsa pour les premiers accords sur la fusion, est condamné à revoir sa stratégie de relations sociales.





Le moral des ménages reste à un niveau très bas

En dépit d'un ralentissement perceptible de l'inflation, les ménages sont toujours pessimistes sur l'évolution de la situation économique.



Le retour de la confiance n'est pas de mise. L'enquête publiée hier par l'Insee sur le moral des ménages, qui mesure leur confiance en matière de chômage, de finances personnelles et de prix, ainsi que leur opportunité à consommer, fait état d'un indicateur global stable en mars par rapport à février, à un niveau qui reste très bas (-43 points), à peine meilleur que le plancher historique de juillet 2008 (-47 points). Cela éloigne la perspective d'une sortie de crise rapide.

Lueur d'espoir

Les ménages sont, ainsi, de plus en plus pessimistes sur l'évolution future du niveau de vie en France (-2 points), même s'ils anticipent des hausses de prix plus modérées dans les prochains mois et qu'ils envisagent de faire davantage d'achats importants. Lueur d'espoir : ce dernier indicateur se redresse de 4 points sans qu'il soit possible d'établir un lien direct avec la prime à la casse dans l'automobile ou avec les baisses d'impôts annoncées récemment pour 6 millions de contribuables. De manière surprenante, les ménages sont aussi moins nombreux que le mois précédent à anticiper une forte hausse du chômage, mais le sondage a été effectué, il est vrai, juste avant que soit connue la forte hausse de février (« Les Echos » d'hier). Le niveau global de confiance a beau rester bas, il contraste avec la tendance observée, hier, en Allemagne, où le moral des consommateurs a poursuivi sa dégradation.

Ouest-France 28 mars 2009

Un nouveau paysage syndical à la SNCF



Les élections professionnelles de jeudi ont placé en tête la CGT, l'Unsa, Sud-Rail et la CFDT. Avec les nouvelles règles de représentativité, les autres ne pourront plus négocier.

Les cheminots ont voté (73,4 % de participation). À l'arrivée, pas de bouleversement dans la hiérarchie syndicale (*voir l'infographie*)... mais un sacré changement dans les règles du jeu. La CGT, 39,3 % des voix, reste largement en tête. Et reste « **incontournable dans le dialogue social** », se félicite Didier Le Reste, secrétaire général de la CGT-cheminots.

Derrière, l'Unsa, qualifiée de modérée, ravit la seconde place à Sud-Rail. Les autonomes enregistrent même la plus forte progression (+ 3,57 %) par rapport à 2006. Le syndicat évoque un « **score historique** » et estime avoir « **renforcé sa place de première organisation réformiste** ».

Troisième sur le podium, Sud-Rail, le plus contestataire, passe de 14,97 % à 17,67 %.

Pour Annick Coupé, porte-parole de Solidaires, « **cette progression très nette vient après une période où Sud-Rail a été dans la ligne de mire, à la fois de la direction et du président de la République** ».

Déception, en revanche, pour l'alliance CFDT-Fgaac (conducteurs autonomes). L'addition de leurs voix (11,58 % et 3 % en 2006), pouvait laisser espérer un meilleur score. Pour ces deux syndicats, « **les élections se sont déroulées dans un contexte politique particulier favorable aux positions plus radicales** ».

Mais les plus grands perdants sont les trois organisations désormais exclues de la table des négociations à la SNCF : FO, CFE-CGC et CFTC. Depuis la nouvelle loi d'août 2008, seuls les syndicats ayant obtenu plus de 10 % aux élections des représentants du personnel dans les comités d'établissement sont considérés comme représentatifs. FO estime que les résultats « **démontrent l'absurdité** » de cette loi « **qui éloigne des négociations nationales une organisation présente dans un tiers des comités d'entreprise** ».

Le Monde 27 mars 2009

Lueurs d'espoir sur le marché immobilier américain

Le marché de l'immobilier américain a montré des signes de reprise au mois de février, tant dans le neuf que dans l'ancien. La purge toucherait-elle à sa fin ? Rapportés aux revenus des ménages, les prix actuels se situent à un niveau proche des moyennes de longue période et ne devraient plus beaucoup baisser. C'est une bonne nouvelle, tant pour le portefeuille d'actifs des banques que pour l'économie en général.

Après trois ans de baisse, la demande de biens immobiliers se redresse. Comme le montre la vive augmentation du refinancement des prêts hypothécaires, le phénomène semble lié à la faiblesse historique du taux des prêts immobiliers éligibles à la garantie des deux géants du secteur Fannie Mae ou de Freddie Mac.

Quoi qu'il en soit, ce frémissement augure d'une reprise générale plus nette. Le retour du marché à l'équilibre ne pourra être compromis que si les promoteurs immobiliers s'empressent de lancer des programmes de construction pour tirer profit de leurs terrains. Car on est interpellé par les chiffres de février, qui montrent que les ouvertures de chantier connaissent un rebond très net.

Les prix vont peut-être baisser pendant quelques mois encore, car les stocks de logements sont importants et la spirale baissière qui les affecte ne peut pas s'arrêter aussi vite. Il est probable que l'ampleur du déficit budgétaire va entraîner une hausse significative des taux d'intérêt. Le coût d'acquisition s'en trouverait renchéri et les prix tirés vers le bas. D'un autre côté, si la situation économique cesse de se dégrader et si l'inflation se réveille, les revenus des ménages augmenteront et l'achat sera, au contraire, favorisé.

Grâce à la reprise des ventes de logements et au ralentissement de la baisse des prix, le système financier américain va voir la valeur de ses portefeuilles de prêts hypothécaires se stabiliser. De quoi mettre du baume au cœur des banques américaines, du système financier international dans son ensemble et de l'économie mondiale tout entière.

CHUTE ENRAYÉE

A partir du moment où il sera certain que la chute est enrayée sur le marché immobilier, il sera possible d'alléger les aides publiques dont il bénéficie ainsi que ses circuits de financement, sans provoquer d'effets indésirables à court terme. On pourra dissoudre Fannie Mae et Freddie Mac, ou limiter la déductibilité fiscale des intérêts d'emprunts.

Cela aurait l'avantage de réduire le déficit budgétaire structurel du pays, tout en permettant aux bons vieux mécanismes de marché de régir à nouveau le financement de l'immobilier, et ainsi de prévenir la formation d'une nouvelle bulle.
(Traduction de Christine Lahuec.)